Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-6787-9	**Numéro de la version :**	4.02
Date de parution :	2025/11/20	**Remplace la version datée de :**	2025/11/20

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif frein-filet TL43 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), bleu

Numéros d'identification de produit

62-3428-1060-3	62-3428-1065-2	62-3428-3960-2	62-3428-5060-9	62-3428-8360-0
UU-0015-0356-2	UU-0015-0358-8	UU-0015-0360-4	UU-0015-0366-1	UU-0015-0379-4
UU-0015-0380-2	UU-0015-1095-5	UU-0015-1096-3	UU-0015-1125-0	UU-0015-5279-1
UU-0015-5311-2	UU-0015-6016-6			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

Provoque des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système nerveux | système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Dimethacrylate de triethylene-glycol	109-16-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle
DIISOPROPYLNAPHTALENE	38640-62-9	15 - 40 Secret Fabrication *	Bis(isopropyl)naphtalène
Résine polyester	Secret Fabrication	1 - 10	Ne s'applique pas

Silice amorphe	68909-20-6	1 - 7 Secret Fabrication *	Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	27813-02-1	3 - 7 Secret Fabrication *	Acide méthacrylique, monoester avec le propane-1,2-diol
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle
Saccharine	81-07-2	<= 5	1,1-Dioxyde de 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
Silice	67762-90-7	1 - 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Acétyl Phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2'-Phénylacétohydrazide
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	99-97-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Benzenamine, N,N,4-trimethyl-
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Oxyde de titane (TiO2)

Résine polyester est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes de soufre	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m3 ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m3	
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	80-15-9	AIHA	MPT:6 mg/m3(1 ppm)	la peau
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	99-97-8	AIHA	MPT: 0.5 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Respirateur purificateur d'air à demi-masque ou masque complet adapté aux vapeurs organiques ou contacter le fabricant du respirateur pour un respirateur contre les gaz/vapeurs approprié
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide thixotropique.
couleur	Bleu
Odeur	Solvant doux
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	>=148,9 ºC [@ 101 324,72 Pa]
Point d'éclair :	>=100 ºC [*Méthode de test:*Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	Négligeable
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	<=666,6 Pa
Densité de vapeur relative	1,01 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,1 - 1,15 g/ml [@ 20 ºC]
Densité relative	1,1 - 1,15 [@ 20 ºC] [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	2 727 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 5 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
La lumière.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
gazéification du charbon	38640-62-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
production de coke	38640-62-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
Suies (comme trouvé dans l'exposition professionnelle des ramoneurs)	38640-62-9	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
suies	38640-62-9	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	Mouris	LD50 > 2 000
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Dermale	Rat	LD50 > 4 500 mg/kg
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 5,64 mg/l
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Rat	LD50 4 130 mg/kg
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Saccharine	Ingestion	Mouris	LD50 17 000 mg/kg
Saccharine	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Dermale	Rat	LD50 500 mg/kg
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Ingestion	Rat	LD50 382 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

Acétyl Phénylhydrazine	Dermale		LD50 estimée à 200 - 1 000 mg/kg
Acétyl Phénylhydrazine	Ingestion	Mouris	LD50 270 mg/kg
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Mouris	LD50 140 mg/kg
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Lapin	Irritation minimale.
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Lapin	Irritation minimale.
Saccharine	Composants similaires	Aucune irritation significative
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	classification officiel	Corrosif
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Lapin	Aucune irritation significative
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Lapin	Irritant grave
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Lapin	Irritant modéré
Saccharine	Composants similaires	Aucune irritation significative
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	classification officiel	Corrosif
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Mouris	sensibilisant
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice amorphe	Cochon d'Inde	Non classifié
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Hommet et animal	sensibilisant
Saccharine	Mouris	Non classifié
Silice	Hommet et animal	Non classifié
Acétyl Phénylhydrazine	Jugement professio	sensibilisant

	nnel	
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Cochon d'Inde	sensibilisant
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Dimethacrylate de triethylene-glycol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOPROPYLNAPHTALENE	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOPROPYLNAPHTALENE	In vivo	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	In vivo	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Saccharine	In Vitro	N'est pas mutagène
Saccharine	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	In vivo	N'est pas mutagène
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétyl Phénylhydrazine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	In vivo	N'est pas mutagène
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Saccharine	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Multiple espèces animales .	Cancérigène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de	Durée

				l'essai	**d'exposition**
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	5 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accoupleme nt - Lactation
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Saccharine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 714 mg/kg/jour	6 génération
Saccharine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 714 mg/kg/jour	6 génération
Saccharine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenès e
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	90 jours

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	tube digestif	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Dermale	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 849 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 849 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 849 mg/kg/jour	13 semaines

Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 849 mg/kg/jour	13 semaines
Dimethacrylate de triethylene-glycol	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 849 mg/kg/jour	13 semaines
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/jour	6 mois
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/jour	6 mois
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/jour	6 mois
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/jour	6 mois
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
Silice amorphe	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
Silice amorphe	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
Silice amorphe	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	5 semaines
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	21 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours

Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	41 jours
Saccharine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	1 années
Saccharine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 7 500 mg/kg/jour	1 mois
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	7 jours
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	7 jours
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	90 jours
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	90 jours
Hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	90 jours
Silice	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Silice	Inhalation	silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Acétyl Phénylhydrazine	Ingestion	système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Chien	LOAEL 4 mg/kg/jour	7 jours
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/jour	3 mois
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années

N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
DIISOPROPYLNAPHTALENE	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations

classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-6787-9	**Numéro de la version :**	4.02
Date de parution :	2025/11/20	**Remplace la version datée de :**	2025/11/20

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent

dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca